



EAGLE

Eco Activists for Governance and Law Enforcement

Guinée

Tel: +224 626006259

<http://www.eagle-enforcement.org/>

Rapport d'Activités Du 1^{er} Semestre 2025

Sommaire :

1. Introduction	2
2. Résultats principaux	3
3. Investigations	3
4. Opérations	5
5. Juridique	6
6. Formations	8
7. Médias	9
8. Relations extérieures	9
9. Conclusion	10

1. Introduction

- **EAGLE Guinée** est une structure implantée en Guinée depuis 2020 et est membre du réseau EAGLE Network. EAGLE est spécialisé dans la lutte contre la criminalité faunique en collaboration avec le Ministère de l'Environnement du Développement Durable. EAGLE Guinée suit le modèle développé par LAGA (www.laga-enforcement.org) et est le 8^{ème} projet du réseau EAGLE.
- Les objectifs d'EAGLE Guinée sont :
 - L'identification à grande échelle de tous les trafiquants de perroquets et autres oiseaux, d'ivoire, de peaux de grands félins et autres produits fauniques illicites et la production de preuves flagrantes en cas de procès ;
 - Le renforcement de capacités des forces de défenses et de sécurité ainsi que des acteurs judiciaires en matière de criminalité faunique ;
 - La facilitation des arrestations des délinquants fauniques ;
 - La facilitation des poursuites en justice et le suivi de l'exécution des décisions rendues ;
 - L'éveil de l'attention du public sur l'application effective de la loi faunique et sur les risques encourus, de même que sur les sanctions en matière faunique.
- **Le premier semestre 2025** a été marqué par plusieurs activités, notamment La collaboration avec le BCN Interpol ; l'appui technique aux autorités judiciaires dans le cadre de la saisie de touraco et youyou de Sénégal ayant abouti à une condamnation de deux trafiquants de faune sauvage et la procédure de la découverte des trophées d'ivoire et une peau de léopard en cours ainsi que le suivi de ladite procédure au cabinet du doyen des juges d'instruction près le Tribunal de Première Instance de Dixinn ; le projet a reçu une mission conjointe en Guinée de la coordinatrice du projet et du comptable d'Eagle Sénégal. Cette mission, s'inscrivait dans le cadre des efforts de relance du projet en Guinée, a abouti à des rencontres avec les autorités guinéennes ainsi qu'un don de matériel au BCN Interpol. Le comptable de Eagle Sénégal a également effectué une seconde mission en Guinée dont le but était d'appuyer techniquement Eagle Guinée concernant les aspects fiscaux et la régularisation des premiers contrats à durée déterminée du personnel de Eagle Guinée.

Le travail de EAGLE Guinée a été soutenu par : AWI, WILCAT, AVAAZ et OAK

2. Résultats principaux

- **Au cours du premier semestre 2025**, un total de **22** investigations a été organisée à travers des missions sur toute l'étendue du territoire de la République de Guinée. Ces investigations ont permis d'identifier plus de 28 personnes qui s'activent dans le trafic de faune et/ou en lien avec des trafiquants de faune ou braconniers importants.
- **Au premier semestre 2025**, toutes les investigations menées à Conakry et en régions concernaient des espèces animales sauvages, tant intégralement que partiellement protégées. Il convient de noter que ces investigations portaient principalement sur les grands félins, l'ivoire d'éléphant, les écailles de pangolin et les peaux de crocodile.
- **Sur le plan administratif**, les démarches se poursuivent. Eagle Guinée continue de suivre les dossiers pour l'obtention des accords de partenariat avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, la Direction Générale de la Police Nationale Guinéenne et la Direction Générale des Douanes.

EAGLE GUINEE attend des opérations d'envergure, des investigations et le renforcement de l'équipe par des sessions de recrutement.

3- Investigations

Indicateur

Nombre d' investigations menées	22
Investigation ayant abouti à une opération	00
Nombre de nouveaux trafiquants identifiés ce trimestre	28

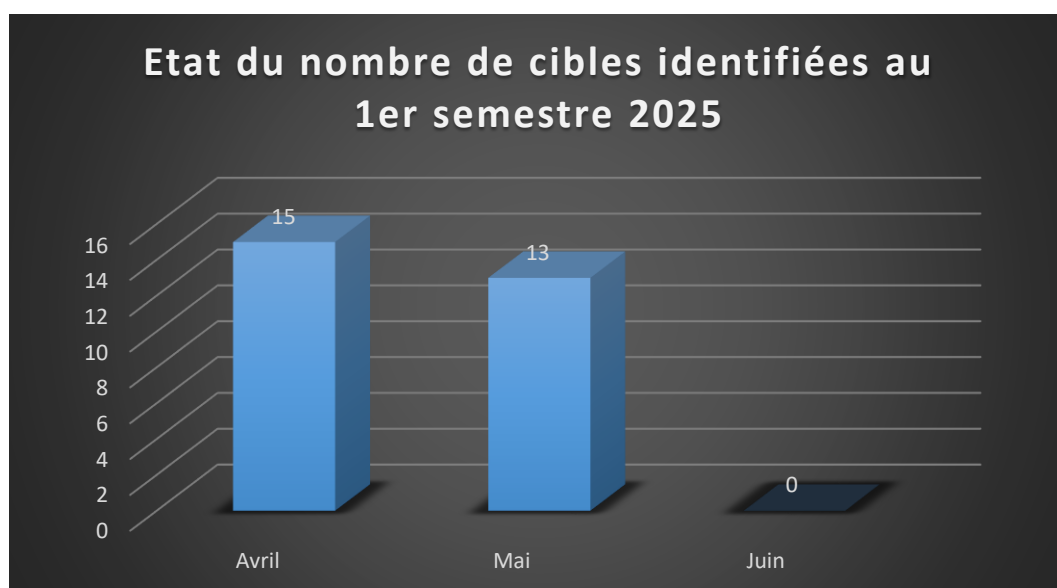
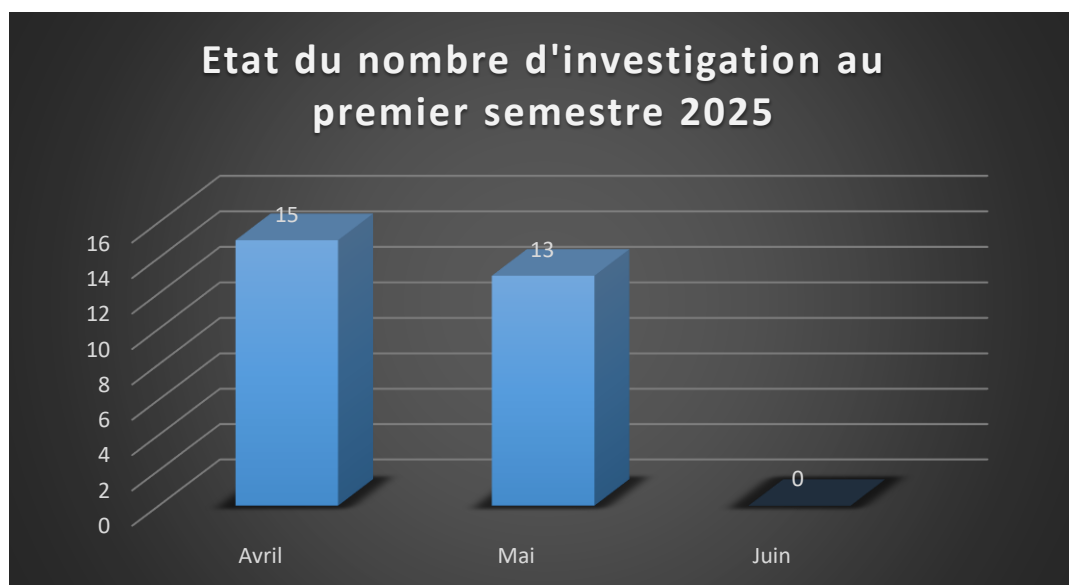
L'un des objectifs majeurs de **EAGLE Guinée** est d'identifier les principaux trafiquants de faune et de relever contre eux des preuves tangibles pouvant servir à leur condamnation.

- **Au premier semestre 2025**, des enquêtes ont été menées dans la région de Conakry. Ces enquêtes visaient à lutter contre le trafic d'espèces intégralement et partiellement protégées dans le pays.

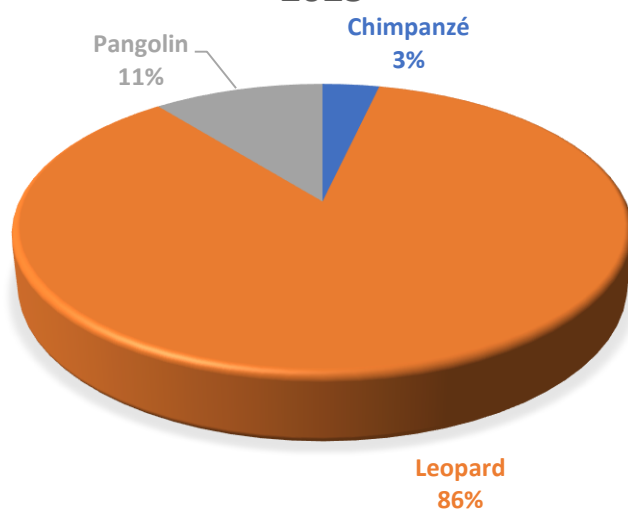


- Au total, **19** missions ont permis de réaliser **22** enquêtes dans la région de Conakry et la préfecture de Coyah portant essentiellement sur les grands félins, l'ivoire et les peaux de crocodile.
- Les enquêtes menées sur les peaux des grands félins ont révélé des soupçons concernant certaines cibles. Il semblerait qu'elles détiennent des peaux ou soient en relation directe avec les trafiquants. Il est important de lutter contre ces trafics d'espèces protégées afin de préserver la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes.

Analyse rapide



Etat de contrabandes trafiquées au 1er semestre 2025



4. Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations	00
Nombre de personnes arrêtées	00
Nombre de trafiquants en fuite	00

- Au premier semestre 2025, aucune opération n'a été réalisée.

5. Juridique

Indicateur

Nombre de suivi audience	• 02	•
Nombre de trafiquants derrière les barreaux avant déferrement et placement sous mandat de dépôt	• 00	•
Nombre de trafiquants derrière les barreaux après jugement et condamnation	• 00	•
Nombre de trafiquants ayant été condamnés à des peines d'emprisonnement avec sursis	• 02 (Mohamed DIABATE et Moussa DIABATE)	•
Nombre de trafiquants en attente de procès	• 01 (Hadj Mariama SANOH)	
Nombre de trafiquants en fuite	• 00	
Nombre de transactions financières avec le Ministère de l'environnement	• 00	

- **Au cours du premier semestre 2025**, le département juridique a effectué plusieurs activités dans le cadre de ses missions.
- Les activités principales du département comprenaient : La rencontre avec le substitut du procureur de la République près le tribunal de Première Instance de Dixinn dans le cadre d'assistance sur la procédure de saisie de Youyou Sénégal et Touraco ; Suivis et reportings d'audience dans les Tribunaux de Première Instance ; Suivi de l'affaire saisie des trophées d'animaux sauvages intégralement protégés et l'établissement des analyses rapides sur les espèces animales.
- **La rencontre avec le substitut du procureur de la République près le tribunal de Première Instance de Dixinn**
- **Au Premier semestre 2025**, le département juridique a été sollicité pour assister le substitut du procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Dixinn à la suite d'une demande de ce dernier concernant une procédure de saisie d'espèces d'oiseaux effectuée par la Brigade de Lutte Contre la Criminalité Faunique et Floristique de Conakry.

L'appui fourni par le département a consisté en l'étude des différentes espèces animales saisies lors de la foire de Nongo par la Brigade faunique. Pour ce faire, le département s'est rendu sur le terrain avec le substitut du procureur de la République près le TPI de Dixinn, au siège de la Brigade de Lutte Contre la Criminalité Faunique et Floristique, afin de procéder aux opérations de constatation et de prise d'images. À l'issue de ces opérations, le département a remis au substitut du procureur de la République de Dixinn des analyses rapides concernant le Touraco et le Youyou du Sénégal, deux espèces d'oiseaux protégées parmi les animaux saisis. Une analyse juridique détaillée de la procédure a également été fournie au procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Dixinn.

- **Suivis de la procédure de saisie des touraco et Youyou de Sénégal au TPI de Dixinn**
- **Au premier semestre 2025**, dans le cadre d'assistance technique, le département juridique a appuyé le parquet de Dixinn dans la procédure de saisie de Touraco et Youyou de Sénégal. Dans cet exercice, le projet a fourni au substitut de procureur de la République près du Tribunal de première Instance de Dixinn le code de protection de la faune sauvage et réglementation de la chasse, la CITES, des analyses juridiques. Cette assistance du projet EAGLE Guinée a permis au parquet de Dixinn d'obtenir la condamnation dans l'affaire Ministère public et la Brigade de lutte contre la criminalité faunique et floristique contre les nommés Mohamed DIABATE et Moussa DIABATE.

Le tribunal a interrogé et instruit les prévenus sur les identités et sur les faits. Les débats d'audience se sont tenus correctement à la barre du Tribunal de Première Instance de Dixinn.

Après les débats d'audience, le Tribunal de première instance de Dixinn a vidé l'affaire au sieur en rendant la décision qui suit :

Le tribunal, statuant publiquement et contradictoirement contre les prévenus ;
Mohamed DIABATE et Moussa DIABATE en matière correctionnelle et en premier ressort ;
En la forme
Déclare l'action publique recevable et la procédure régulière ;
Au fond
Déclare les prévenus Mohamed DIABATE et Moussa DIABATE coupables des faits de détention et commercialisation des espèces d'oiseaux les sont reprochés ;
Sur la répression :
Moussa DIABATE et Mohamed DIABATE sont condamnés à une peine d'emprisonnement de 6 mois assorties de sursis.
Condamne chaque à une amende de 10 millions ;
Ordonne la confiscation des espèces d'oiseaux saisies ;

- **Affaire saisie des trophées d'animaux sauvages intégralement protégés**
- **Au Premier semestre 2025**, le département juridique a eu à participer à une affaire de saisie de trophées d'animaux sauvages intégralement protégées dans une villa inhabitée appartenant à une famille SANO dans le quartier de Taouya (Conakry), la saisie des trophées a été conduite par les éléments du BCN Interpol et EAGLE Guinée. Cette intervention a permis la saisie de trois pointes d'ivoire et d'une peau de léopard ainsi que l'audition d'un suspect. Dans le cadre de cette affaire, le département juridique a apporté son expertise en rédigeant des analyses juridiques rapides concernant les espèces animales concernées, ainsi qu'une analyse juridique sur la procédure suivie, accompagnée d'une note technique qui ont été fournis au parquet de Dixinn. Après déferrement de la procédure au parquet de Dixinn, une information a été ouverte chez le doyen des juges d'instruction du Tribunal de Première Instance (TPI) de Dixinn ayant aboutie au placement de l'inculpée Hadja Mariama SANO sous le contrôle judiciaire en attente de son procès.
- **L'établissement des analyses rapides sur les espèces animales**
- **Au cours du premier semestre 2025**, le département juridique a élaboré des analyses juridiques portant sur les ailerons de requin, ailerons de raie, concombres de mer et hippocampes. Ces analyses visaient à déterminer le statut juridique de ces spécimens au regard de la législation en vigueur.

6. Formations

Indicateur

Nombre de formations dispenses	00
Unités formées	00
Nombre de personnes formées	00

- **Au premier semestre 2025**, Eagle Guinée n'a effectué aucune formation.

7. Médias

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : 00			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
00	00	00	00

- **Au premier semestre 2025**, aucune opération n'a été réalisée. Sur ce, 00 pièce internet, 00 pièce presse-papier, 00 pièce radio et 00 pièce télé ont été produites.

8. Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres		06		
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cours	Visio conférence
02	00	00	04	00

- **Au premier semestre 2025**, 06 rencontres.
- **EAGLE Guinée** a eu à faire des rencontres dans le cadre de ses accords de collaboration.
 1. Le Procureur de la République près le tribunal de première Instance de Dixinn
 2. Le Substitut du Procureur près le tribunal de première Instance de Dixinn
 3. Le Directeur Adjoint de la Police Judiciaire
 4. Le Chef du BCN Interpol Guinée
 5. Le Doyen des juges d'instruction du Tribunal Première Instance de Dixinn
 6. Le Président du Tribunal de Première Instance de Koundara

9. Conclusion

A la lumière de tout ce qui précède, nous dénotons que le **premier semestre 2025** a été un rendez-vous incontournable de rencontres des autorités judiciaires allant dans le sens de la redynamisation du projet EAGLE Guinée pour la vulgarisation de ses principaux axes d'intervention dans le pays.

Sur le plan administratif les démarches se poursuivent. EAGLE Guinée continue de suivre les dossiers pour l'obtention de l'accord de partenariat avec le Ministère de l'environnement et du développement durable, de l'accord avec la Direction Générale de la Police Nationale Guinéenne, de la Direction Générale des Douanes et de l'accord avec le bureau national d'INTERPOOL CONAKRY.

EAGLE GUINEE attend des opérations d'envergure, des investigations et le renforcement de l'équipe par des sessions de recrutement.